

## Notice pour les participants à l'examen professionnel

### Agent(e) professionnel(le) de sécurité protection de personnes

#### avec brevet fédéral

La présente notice se base sur le règlement et la directive.

Nous vous prions de prendre connaissance de ces points importants et déterminants pour vous et de vous présenter à l'examen avec l'équipement requis. Les points et les notes indiqués constituent l'exigence minimale pour obtenir une note satisfaisante dans la matière concernée.

#### Branches et exigences

L'examen professionnel comprend les branches suivantes et dure (selon règlement chiffre 5.1) :

Branches	Épreuve	Forme d'examen	Durée	Pondération
<b>Branches de base :</b>				
1	Connaissances de la branche	oral écrit	30 min 60 min	1
2	Droit	oral écrit	30 min 45 min	1
3	Compétences sociales	oral écrit	30 min 45 min	1
<b>Spécialisation :</b>				
<b>Protection de personnes</b>				
7	Connaissances spécifiques	oral écrit	30 min 60 min	1
8	Tâches pratiques	pratique	240 min	3
Totaux (3 branches de base + 1 spécialisation)			570 min	7

Chaque examen peut être subdivisée en points d'appréciation. La Commission d'examen fixe cette subdivision et la pondération des points d'appréciation dans les directives relatives au présent règlement sous le chiffre 8.4.

Les examens écrits se font au moyen d'un ordinateur (**ComputerBasedTesting**).

Les candidats reçoivent par courrier postal 3 mois avant l'examen professionnel un login pour la plateforme de formation en ligne VSSU-Campus sur laquelle ils peuvent se préparer aux examens professionnels. Les candidats qui se désistent avant l'examen se voient également retirer leur login.

## Extrait de la directive

### Branche 8 - Tâches pratiques

« Le candidat est confronté à différentes situations professionnelles avec un certain nombre de tâches de routine et d'événements particuliers. Par son comportement et ses actions, il fait preuve de sa capacité à maîtriser les diverses facettes de la mission d'un agent professionnel de protection de personnes dans un contexte pratique. Il justifie son comportement et ses actions. Le candidat peut être soumis à des tâches spécifiques dans les domaines : performance physique, autodéfense, tir de défense (arme de poing), protection de personnes, situations d'urgence médicale (par exemple BLS / DAE / premiers secours tactiques), maîtrise des armes à feu, bâton télescopique, inspection et sécurisation de bâtiments et d'équipements, comportement dans des situations exceptionnelles, équipement personnel pour la mission. »

### Habillement / équipement

Les participants à l'examen doivent impérativement porter sur eux au début de l'examen pratique l'équipement complet et tous les moyens nécessaires à l'exercice des tâches de sécurité, tel que: costume sombre avec cravatte pour les hommes / tenue équivalente (business) pour les femmes, vêtements de sport pour intérieur et extérieur, permis de conduire, carte de légitimation, permis de port d'arme valable, couteau de poche multifonctions (Tool), gilet pare-balles discret, protecteur d'ouïe (pamirs), équipement de protection personnel pour la self défense, pantalons avec passants de ceinture solides pour les exercices de self défense, lunettes de protection pour le tir, lampe de poche, équipement de premiers secours adapté à une mission de protection de personne, arme de service avec holster\*<sup>1</sup> ainsi que 2 magasins avec porte magasin (sans munition), un bâton télescopique, un spray au poivre, de quoi prendre des notes, moyens de communication (portable).

### Poste test physique

Equipement : vêtements de sport *indoor* et *outdoor*

La note 4.0 (suffisant) peut être obtenue avec les points suivants :

Discipline	Hommes	Femmes
Appuis faciaux (2')	35 – 41 répétitions	25 – 29 répétitions
Abdominaux (2')	40 – 46 répétitions	35 – 39 répétitions
Parcours force (2') (voir plan à la page 6)	2,5 tours	2,5 tours

Remarque : avant les exercices des appuis faciaux et des abdominaux, il faudra effectuer une fois le parcours (sans le transport du sac). Une pause de 30 secondes sera effectuée entre chaque exercice.

### Technique de tir

Equipement : protecteur d'ouïe (pamirs), lunettes de tir, gilet pare balles pour un port en civil discret, lampe de poche, arme de service avec étui\*<sup>1</sup> et deux magasins avec porte magasin (sans munition). Le test s'effectue en tenue de mission (costume cravatte sombre pour les hommes et équivalente, tenue business formelle, pour les femmes).

Le candidat est interrogé sur ses connaissances des armes et effectue différents exercices de tir dont l'un se déroule en situation de forte pression / stress important. Pour chaque exercice, des tirs sont effectués à différentes distances et dans différentes positions.

Exercices de tir (les manipulations et les règles élémentaires de sécurité sont évaluées pour chaque exercice) :

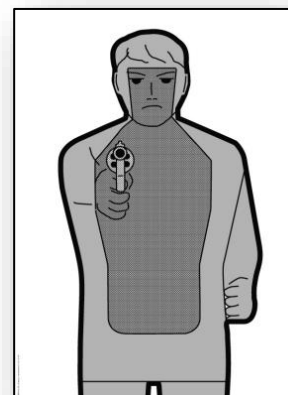
- tir standard (3m, 5m, 7m, 10m, 15m);
- tir en mouvement;
- tir par mauvaises conditions lumineuses;
- tir de précision dynamique;
- résolution de dérangement de tir.

Déroulement (exemple d'évaluation) : 5m de distance, 2 tirs en 2 secondes dans la zone donnée.

\*<sup>1</sup> L'étui doit empêcher l'arme de tomber au sol en cas d'exercice physique.

Distance	Coups	Exercice	Temps
2-5 m	1 x 2	Tir en reculant (step back)	1.90"
5 m	1 x 2	Déplacement sur la gauche (side step)	1.90"
5 m	1 x 2	Déplacement sur la droite (side step)	1.90"
5 m	1 x 2	Position tir assis (face à la cible)	2.30"
7 m	1 x 2	Pivot 180° tir en position à genoux	2.50"
10-7 m	1 x 4	Tir avec dérangement de tir (mouvement)	6.00"
7 m	1 x 4	Tir en accompagnement de personne	3.20"
5 m	1 x 4	Tir de nuit avec rechargement	8.00"
15 m	1 x 8	Tir de précision dynamique	8.00"

Impact dans la zone demandée (gris foncé)	5 points
Impact sur la cible mais hors de la zone demandée (gris clair)	3 points
Pas d'impact dans la cible	-5 points
Dépassement de temps	-5 points
Erreur de manipulations ou de procédure	-5 points



- NB:**
- Un impact touchant une ligne, compte pour la zone la plus faible ;
  - Le test peut être interrompu par les experts pour des motifs de mise en danger des personnes, de non respect des règles de sécurité ou des directives des experts

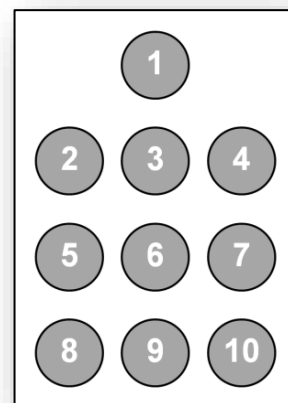
#### Poste Condition physique et parcours de stress (voir page 7)

Equipement : vêtements de sport d'intérieur *indoor*, pantalons avec passants de ceinture solides  
L'exercice sera effectué sur la cible se trouvant ci-contre (Format-A3), que vous pouvez trouver sur la homepage de l'AESS en téléchargement.

La note 4.0 (suffisant) peut être obtenue avec les points suivants :

Discipline	Hommes	Femmes
Condition physique et parcours de stress	10 minutes* <sup>2</sup>	10,5 minutes* <sup>2</sup>
Tir parcours de stress	70 points	70 points

Distance	Coups	Exercice	Temps
3 m	1 x 5	Coups cercle 1	7.00"
3 m	2 x 1	1 Coup cercle 2 (exercice répété 2x)	2.60"
3 m	1 x 2	1 Coup cercle 3 & 1 coup cercle 4	3.60"
3 m	1 x 3	Coups cercle 5 de la main forte seule	6.00"
3 m	2 x 2	2 Coups cercle 6 et 2 coups cercle 7	6.00"
3 m	1 x 2	Coups cercle 8 avec dérangement de tir	5.00"
3 m	2 x 1	1 Coup cercle 9, rechargement et 1 coup cercle 10	7.00"



Après le poste 3, changement de magasin avec magasin 2, préparé de la manière suivante: 2/1/7 coups. (1 = cartouche de manipulation)

\*<sup>2</sup> Equivaut à une distance de 3000 m en 12 minutes.

Impact dans les cercles demandés	5 points
Impact touchant la ligne du cercle	3 points
Pas d'impact dans les cercles demandés	0 points
Dépassement de temps	-3 points
Erreur de manipulation ou de procédure	-3 points

Le test peut être interrompu par les experts pour des motifs de mise en danger des personnes, de non respect des règles de sécurité ou des directives des experts.

### **Poste Self-défense**

Équipement supplémentaire / spécial : équipement personnel d'auto-défense (protection des parties génitales, protège-tibias, etc.), pantalons avec passants de ceinture.

Sont à effectuer les exercices suivants :

- immobilisation au sol : relever l'adversaire et technique de transport ;
- technique de frappe avec bâton télescopique niveau bras / jambes/ et enchaînement ;
- immobilisation avec bâton télescopique (une variante) ;
- défense contre couteau sur agression de face ;
- défense contre menace par arme à feu de face (niveau tête) ;
- technique de frappe main/poing ;
- technique de frappe coude ;
- technique de frappe genou ;
- technique de frappe low kicks (jambes) ;
- technique de frappe en enchaînement poing-coude-genou.

### **Exercice de mise en condition (Sparring)**

1 minute de confrontation sous pression physique. En plus de l'équipement de protection de self défense, le candidat est obligatoirement équipé d'un casque de protection et de gants de boxe.

### **Habillement / équipement**

Les participants à l'examen doivent présenter une pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité ou livret pour étrangers) au début de chaque examen partiel (les personnes sans pièce d'identité valable et sans permis de port d'armes valable, peuvent être exclues de l'examen).

Pour l'examen pratique, les participants doivent impérativement porter sur eux l'équipement complet et tous les moyens nécessaires à l'exercice des tâches de sécurité d'un agent de protection de personnes.

Pour l'examen écrit et oral de la branche 2 Droit, les participants peuvent utiliser les éditions officielles des textes de loi de l'Administration fédérale.

### **Liste du matériel :**

- login de la plateforme VSSU-Campus ;
- pièce d'identité officielle ;
- matériel pour écrire et prendre des notes ;
- éditions officielles des textes de loi.

### **Conseils pratiques pour se préparer à l'examen**

L'AESS recommande aux participants de se préparer suffisamment à l'avance à l'examen à venir. Divisez les temps d'étude en petits blocs, mais plusieurs fois par semaine (il est à cet égard utile de se faire un programme). Utilisez la plateforme de formation en ligne aussi souvent que possible, également avec de petites pauses. Étudiez de façon systématique, en travaillant tout d'abord toutes les questions des sessions d'exercices libres de la plateforme de formation en ligne, et ne passez qu'après les examens simulés. Utilisez également Internet afin de faire des recherches sur les questions peu claires afin d'acquérir également des connaissances générales au sujet des questions posées. Constituez aussi si possible des groupes de travail afin de bénéficier mutuellement du savoir des différents participants.

Préparez-vous également suffisamment à l'avance et de manière approfondie et sérieuse aux parties pratiques de l'examen. Votre employeur, un « maître d'apprentissage » ou votre supérieur direct peuvent à cet égard vous donner des indications précieuses. Les expériences faites lors des examens pratiques précédents montrent que les candidats prennent souvent cette dimension trop à la légère.

### Conseils pratiques pour l'examen

Vous recevrez avec la convocation (au plus tard quatre semaines avant l'examen) la date exacte de l'examen, la liste des candidats, la liste des experts ainsi que le plan d'accès au lieu de l'examen. Planifiez exactement votre déplacement, en prévoyant une réserve de temps, et pratiquez si possible le covoiturage. Venez à l'examen bien reposé et en forme, et pas directement après un service de nuit. Abordez l'examen de manière systématique et travaillez point après point, en particulier pour les tâches pratiques.

Vous recevez pour chaque tâche pratique une situation initiale / un descriptif des tâches qui vous permet de savoir ce qu'on attend de vous. Avant de commencer à résoudre une tâche, demandez-vous bien si vous avez toutes les informations pour remplir la tâche et si tout le matériel est à disposition. Travaillez rapidement, précisément et de manière systématique. Veillez en particulier à votre propre sécurité et prêtez attention à l'environnement de chaque poste d'examen.

### Grille d'évaluation VSSU-Campus

Chaque question se voit attribuer un certain nombre de points mesuré en fonction du niveau de difficulté (voir l'annexe 1 de la directive).

### Désinscriptions

Uniquement **par écrit (également possible par courrier électronique à [examen@vssu.org](mailto:examen@vssu.org))** adressé au secrétariat d'examen et conformément au point 4.2 du règlement d'examen.

Le barème suivant s'applique en cas de désinscription :

- CHF 250.-- de la taxe seront facturés jusqu'à trois mois avant le premier jour d'examen de la spécialisation correspondante.
- CHF 1'000.-- de la taxe seront facturés jusqu'à six semaines avant le premier jour d'examen de la spécialisation correspondante.
- **L'intégralité** de la taxe sera facturée à partir de six semaines avant le premier jour d'examen.

Sur présentation d'une raison valable selon le règlement d'examen ch. 4.22, des frais de dossier à hauteur de CHF 250.-- seront facturés.

Si la taxe d'examen est prise en charge par l'employeur et que le montant dû n'est pas payé, vous en êtes, en tant que candidat à l'examen, personnellement débiteur à titre solidaire.

### Généralités

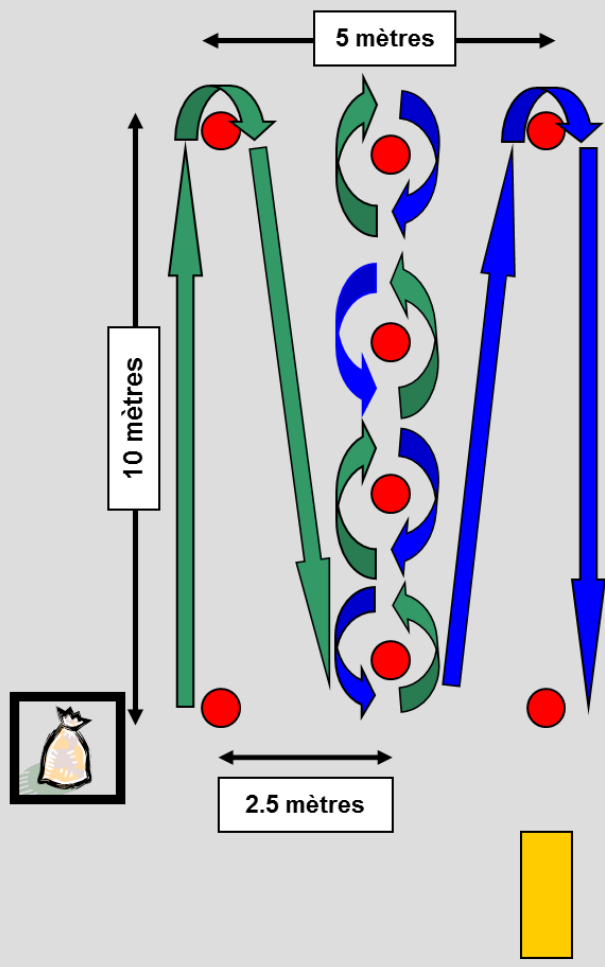
Nous attirons l'attention sur le fait qu'il est strictement interdit aux candidats de pénétrer sur le terrain de l'examen avant l'examen, tout comme de quitter le terrain d'examen pendant votre examen et de réaliser des enregistrements vidéo et/ou audio pendant l'examen. Tous les téléphones portables, ordinateurs portables et montres digitales doivent être remis au secrétaire d'examen le matin pendant le contrôle d'accès et restera durant toute la durée au secrétariat d'examen. La non-observation de cette règle entraîne l'exclusion immédiate du/de la candidat/e.




L'AESS rend expressément attentif au fait que l'assurance-accidents obligatoire est garantie par l'employeur. Si le participant n'a pas d'employeur au moment de l'examen, il doit conclure lui-même une assurance-accidents. L'AESS ne couvre aucun risque en faveur des participants.

Il est interdit d'amener à l'examen et notamment de porter et d'utiliser des armes ou des objets contrevenant à la loi sur les armes. Ceci s'applique également à tous les moyens d'autodéfense.

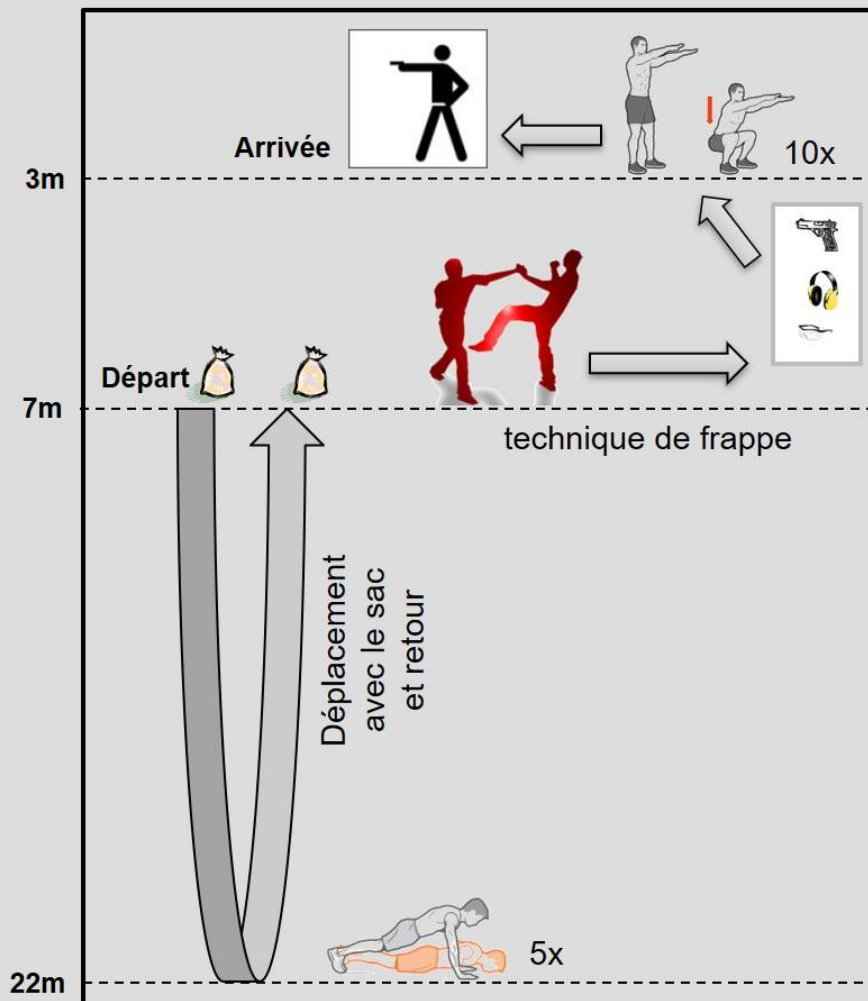
Les participants qui contreviennent aux directives de l'AESS ou du lieu de l'examen ainsi que ceux qui ne répondent pas aux exigences minimales ou qui ne disposent pas des documents nécessaires peuvent être exclus de l'examen. La commission d'examen se réserve le droit de dénoncer aux autorités toute infraction à la loi. Le participant concerné doit s'attendre à être exclu de l'examen.

# Parcours force



-  = Cônes ou piquets
-  = Tapis de fitness
-  = Sac (poids pour les hommes 40 kilo, pour les femmes 25 kilo)

# Condition physique et parcours de stress



**Le parcours doit être 7 fois entièrement effectué!**



= Sac (représente le propre poids de corps)